

JE VEUX DEVENIR **PSYCHOLOGUE PARTENAIRE**

1

Je vérifie que je suis éligible

J'ai un numéro Adeli Je suis diplômé(e) en psychologie ET avant 2018 Si je suis éligible, je dépose mon dossier sur https://www.demarchessimplifiees.fr/

Mon dossier sera accepté ou refusé en fonction de mon éligibilité et du besoin sur le territoire concerné.

Validation sous 2 à 4 semaines

2

Je reçois des étudiants

Une fois mon dossier accepté, je figure dans la liste publique des psychologues partenaires. Je peux recevoir des étudiants orientés par leur médecin peu importe leur université / école d'origine même si je n'ai pas encore signé ma convention.

3

L'université établit ma convention

Je suis contacté(e) par l'université pour signer ma convention. Sous 2 à 4 semaines Le remboursement des séances réalisées dans le cadre du dispositif est garanti.



Je déclare mes séances

sur
https://santepsy.etudiant.gouv.fr/psychologue/login
et en transmettant mes
factures à l'université.

Modèle disponible sur votre
espace "psychologue".

Voir marche à suivre page suivante



Je suis remboursé(e) par l'université

Sous 30 jours à compter de la date de réception de la facturation par l'université.

Une question?

Supportsantepsyetudiant@beta.gouv.fr



Pour des informations complémentaires, veuillez consulter notre FAQ.



JE VEUX DEVENIR **PSYCHOLOGUE PARTENAIRE**

Pour la facturation

Déclarer les séances au fil de l'eau dans votre espace psychologue, partie « Déclarer ».

Attention à toujours vérifier l'éligibilité de l'étudiant avec son certificat de scolarité : https://santepsy.etudiant.gouv.fr/eligibilite

Pour établir la facture à envoyer à l'université :

- dans "Facturation", positionnez vous dans le bon mois,
- cliquez sur "Télécharger / imprimer". Vous pouvez, depuis la fenêtre d'impression, enregistrer le document en PDF sans l'imprimer, pour ensuite pouvoir l'envoyer.

Sous windows, dans le menu déroulant sous Imprimante, sélectionnez Enregistrer au format PDF, puis Enregistrer. Sous Mac, au lieu de cliquer sur "imprimer", cliquez sur "PDF" à gauche en bas de la fenêtre d'impression.

Pour envoyer la facture à l'université : Respecter les conditions décrites lors de votre convention:

- si envoi Chorus demandé : se référer au mode d'emploi fourni par l'université. Si vous rencontrez des difficultés, merci de les contacter directement pour vous faire guider pas à pas.
- si envoi par mail : envoyer le PDF par mail à la bonne adresse.

Aucun nom d'étudiant ni INE ne doit être transmis pour la facturation.

Pour mettre à jour vos informations

adresse, description, site web, statut de la convention, disponibilité dans l'annuaire

Rendez-vous sur votre tableau de bord, à l'accueil de votre espace. Cliquez sur «Modifier», ou sur le crayon à coté des éléments.

Une question?

Supportsantepsyetudiant@beta.gouv.fr



Pour des informations complémentaires, veuillez consulter notre FAQ.